

La Marine dans le Grand Sud

À l'exception des îles Eparses, situées autour de Madagascar, les terres australes et antarctiques françaises (TAAF) sont très éloignées des régions habitées. Elles sont aussi très distantes les unes des autres. Préserver la souveraineté de la France dans la zone économique exclusive française, dans des districts sans population permanente, constitue un véritable défi pour la Marine. Au-delà du 60^{ème} parallèle Sud, le *Traité sur l'Antarctique* proscrit toute activité militaire ; la Marine intervient alors en soutien de l'Institut polaire français Paul-Emile Victor (IPEV), pour le ravitaillement des stations de recherche Dumont d'Urville et Concordia.

